

INSCRIPTIONS

Les cours proposés seront conduits sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions. Dans la mesure du possible, les absences exceptionnelles d'un professeur pourront être rattrapées.

Toute année commencée est due.

L'accès au cours pourra être refusé à toute personne dont l'inscription n'est pas validée (défaut de règlement et/ou certificat médical).

Les tarifs n'intègrent pas le droit d'entrée aux manifestations organisées par Pilat Tonic (ex. : gala) pour lesquelles des frais supplémentaires sont engagés.

Par son inscription à Pilat Tonic, tout adhérent est susceptible, dans la mesure du possible de participer à des animations organisées par les communes environnantes.

SÉCURITÉ

L'association Pilat Tonic se dégage de toute responsabilité en cas d'accident si la personne concernée ne lui a pas fourni de certificat médical.

Les enfants doivent impérativement être accompagnés à l'intérieur de la salle jusqu'à leur prise en charge. De même, à la fin du cours l'enfant n'est autorisé à quitter la salle que s'il est accompagné d'un adulte. Pilat Tonic décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident à l'extérieur de la salle et/ou en dehors des cours.

Le port de chaussures de ville ou de chaussures de sport ayant été utilisées à l'extérieur est formellement interdit sur le parquet de la salle. Les élèves doivent changer de chaussures dans la partie vestiaire : mettre des baskets spécifiques pour le parquet (non marquantes et dédiées à cet usage), ou des chaussons.

Stationnement : vous devez stationner obligatoirement sur le grand parking (demande de la Mairie, l'espace à l'entrée principale du gymnase est réservé exclusivement aux Secours)

IMPORTANT

Le versement de la cotisation et la remise du certificat médical valideront votre inscription

VOUS DEVREZ FOURNIR DÈS LE 1er COURS UN CERTIFICAT MÉDICAL.

Si vous avez fourni un certificat médical les années précédentes il est valable 3 ans. Si celui-ci est à renouveler, on vous le fera savoir.

REPRISE DES COURS à partir du 05 septembre 2022 (date variable en fonction des cours)

Dates à retenir pour la saison 2022/2023 :

- **Date de la marche du club : 15 juin 2023**
- **Date du Gala de Danse : 16 juin 2023**